

COMPTE RENDU
de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du 24 novembre 2014

(Exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de La Ravoire dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Patrick MIGNOLA, maire.

Présents :

Monsieur Patrick MIGNOLA,
Monsieur Marc CHAUVIN,
Monsieur Jean-Michel PICOT,
Madame Françoise VAN WETTER,
Monsieur Thierry GERARD,
Monsieur Frédéric BRET,
Monsieur Alexandre GENNARO,
Monsieur Jean-Louis LANFANT,
Madame Angélique GUILLAND,
Madame Karine POIROT,
Monsieur Maxime SIEYES,
Madame Christelle CHALENDARD,

Monsieur Denis JACQUELIN,
Madame Claire YAKOUB,
Monsieur Gilbert DUBONNET,
Madame Isabelle CHABERT,
Madame Stéphanie ORR,
Monsieur Philippe MANTELLO,
Madame Aya N'GUESSAN,
Monsieur Yves MARECHAL,
Madame Viviane COQUILLAUX,
Monsieur Robert GARDETTE,
Monsieur Gérard BLANC.

Absents représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :
Madame Chantal GIORDA à M. Marc CHAUVIN (arrivée à 19h24, Mme GIORDA n'a participé à aucun vote),
Madame Josephine KUDIN à Monsieur Patrick MIGNOLA,
Madame Maud GALLICE à Monsieur Jean-Louis LANFANT,
Monsieur Julien MONNET à Madame Isabelle CHALENDARD,
Madame Sophie MUZEAU à Monsieur Frédéric BRET,
Madame Lise ALLEYRON-BIRON à Madame Viviane COQUILLAUX.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Madame Françoise VAN WETTER comme secrétaire de séance :

- **SOLLICITE** le renouvellement du contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie pour la période 2014 / 2017.
- **DECIDE** d'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables des années 2003 à 2014, pour un montant 4 709,42 €.
- **DECIDE** d'annuler des titres de recettes irrécouvrables des années 2010 à 2013, pour un montant de 1 171.10 €.
- **APPROUVE** l'acquisition par la commune, à titre gratuit, de l'emprise de la rue de la Savoyarde dont les numéros de parcelles sont régularisés.
- **APPROUVE** les termes des conventions à intervenir avec PSA, d'une part, et l'Ecole de musique du Canton de St Alban Leysse, d'autre part, pour le fonctionnement de l'Ecole des Arts.
- **APPROUVE** les termes de la convention d'occupation du domaine public à intervenir avec l'association EMMAÛS pour l'implantation de 5 bornes de collecte des textiles usagés sur la commune.
- **DECIDE** d'accorder une remise gracieuse d'un montant de 5 000,00 € à Madame Christiane BIEULAC décédée, remise qui sera imputée sur les loyers impayés.
- **FIXE** les nouveaux tarifs des droits de place pour l'année 2015.
- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre l'OPAC DE LA SAVOIE et la commune portant sur la participation communale pour la réhabilitation des 32 logements des immeubles « Le Peney » et « Le Granier ».
- **APPROUVE** les nouveaux règlements d'occupation des salles communales et les termes des conventions à intervenir avec les utilisateurs ; fixe les redevances d'utilisation des salles communales applicables au 1^{er} janvier 2015.
- **SOLLICITE** du Conseil Général de la Savoie l'attribution de subventions les plus élevées possible, au titre du FDEC pour l'année 2015, pour les projets de reconstruction du Club House de tennis sur le site du Gallaz, d'aménagement d'un parc urbain paysager dans le quartier de Féjaz, d'extension et de restructuration du restaurant scolaire de l'école du Vallon Fleuri, d'aménagement d'un nouveau poste de police municipale en centre-ville.
- **SOLLICITE** auprès de l'ADEME Rhône-Alpes une subvention pour concourir au financement du volet AEU de l'étude de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux mouvements de crédits, constituant la décision modificative n°3, ci-dessous qui s'équilibrent en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Article	Libellé	Inscription BP 2014	Crédits votés	Total
6419	Remboursement sur rémunération de personnel	86 570,00 €	+4 000,00 €	90 570,00 €
70323	Redevance occupation du domaine public	41 000,00 €	-10 000,00 €	31 000,00 €
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	2 334,06 €	+28 854,00 €	31 188,06 €
7788	Produits exceptionnels divers	99 895,23 €	+17 800,00 €	117 695,23 €
TOTAL		229 799,29 €	40 654,00 €	270 453,29 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Article	Libellé	Inscription BP 2014	Crédits votés	Total
023	Virement vers section investissement	819 408,01 €	+18 900,00 €	838 308,01 €
60612	Energie électricité	515 825,62 €	-10 000,00 €	505 825,62 €
61521	Entretien de terrain	82 050,00 €	-18 900,00 €	63 150,00 €
61523	Entretien voies et réseaux	138 500,00 €	-10 000,00 €	128 500,00 €
61558	Entretien autres biens	31 800,00 €	+1 000,00 €	32 800,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	193 200,00 €	-1 150,00 €	192 050,00 €
6236	Catalogues et imprimés	63 200,00 €	+150,00 €	63 350,00 €
6241	Transport de biens	400,00 €	+400,00 €	800,00 €
6247	Transport collectif	10 800,00 €	-400,00 €	10 400,00 €
64111	Rémunération principale	2 143 672,86 €	+45 650,50 €	2 189 323,36 €
64118	Autres indemnités	415 552,53 €	+2 919,50 €	418 472,03 €
6478	Autres charges sociales diverses	27 000,00 €	+19 000,00 €	46 000,00 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	162 820,20 €	-15 000,00 €	147 820,20 €
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	+5 000,00 €	5 000,00 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	28 586,27 €	+1 500,00 €	30 086,27 €
7391172	Dégrèvement taxe habitation logements vacants	0,00 €	+1 584,00 €	1 584,00 €
TOTAL		4 632 815,49 €	40 654,00 €	4 673 469,49 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Article	Libellé	Inscription BP 2014	Crédits votés	Total
021	Virement de la section de fonctionnement	819 408,01 €	+18 900,00 €	838 308,01 €
024	Produit des cessions	121 960,00 €	+100 000,00 €	221 960,00 €
10226	Taxe d'aménagement	243 094,50€	-111 024,50 €	132 070,00 €
1323	Participations du Département	161 189,75 €	+186 000,00 €	347 189,75 €
1326	Participation CMCA	100 000,00 €	-100 000,00 €	0,00 €
TOTAL		1 445 652,26 €	93 875,50 €	1 539 527,76 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Article	Opération	Libellé	Inscription BP 2014	Crédits votés	Total
2031	28	Restaurants scolaires Vallon Fleuri – Mission Programme + M.O.	15 000,00 €	+60 000,00 €	75 000,00 €
2116	56	Entretien des concessions du cimetière	45 845,00 €	+18 900,00 €	64 745,00 €
21318	100	Frais acquisition Pôle Santé	139 000,00 €	+10 460,00 €	149 460,00 €
202	36	Révision du PLU	80 000,00 €	+4 515,50 €	84 515,50 €
TOTAL			279 845,00 €	93 875,50 €	373 720,50 €

Le Maire,



Patrick MIGNOLA.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72

73491 La Ravoire cedex

Tél. 04 79 72 52 00

Fax 04 79 72 74 84

www.laravoire.com